

**MATÉRIEL POUR LES ENFANTS
DE PETITE SECTION**

- 3 photos d'identité récentes
- 3 porte - folios A4 de **80 vues** (40 pochettes de plastique) avec une pochette transparente sur la couverture
- 1 pochette cartonnée à rabats et élastiques **format A5** pour transmettre les informations
- Un sac suffisamment grand qui servira à rapporter drap, taie d'oreiller ou porte - folio.

Le tout devra être **VISIBLEMENT MARQUÉ** au nom de l'enfant et apporté le jour de la pré-rentrée (le vendredi 2 septembre).

LES CARTES D'AUTORISATION PERMETTANT DE VENIR CHERCHER LES ENFANTS, À L'ÉCOLE, SERONT DISTRIBUÉES AUX PARENTS À LA RENTRÉE. CHAQUE CARTE DEVRA COMPORTER LA PHOTOGRAPHIE DE L'ENFANT ET CELLE DE LA PERSONNE AUTORISÉE À VENIR LE CHERCHER.

NOTE AUX ENFANTS DEMI-PENSIONNAIRES

Pour améliorer les conditions de confort et d'hygiène des enfants déjeunant à la cantine et faisant la sieste, il est demandé aux familles de fournir :

- Un oreiller de petite taille (*almofada*) et une taie d'oreiller (*fronha*).
- Un drap de lit, (*lençol*) du genre sac de couchage - d'environ 60 cm x 140 cm - ouvert d'un côté (*tipo saco cama*).

Les enfants emportent le linge sale tous les 15 jours, pour le rapporter le jour de classe suivant.